

Conférence Numerica

le 9 octobre 2003

Le WiFi au Pays de Montbéliard

« Le WiFi, pour *Wireless Fidelity*, est une technologie standard d'accès sans fil à des réseaux locaux. Le principe est d'établir des liaisons radio rapides entre des terminaux et des bornes reliées aux réseaux Haut Débit. Grâce à ces bornes WiFi, l'utilisateur se connecte à Internet ou au système d'informations de son entreprise et accède à de nombreuses applications reposant sur le transfert de données. Cette technologie a donc une réelle complémentarité avec les réseaux ADSL, les réseaux d'entreprise ou encore les réseaux mobiles comme GPRS/UMTS. Le WiFi (ou norme 802.11 de son nom technique) atteint en théorie un débit de 11Mbit/s soit 5Mbit/s répartis entre utilisateurs connectés.

Autre avantage pour les utilisateurs, le WiFi est normalisé au niveau international. Cette technologie permet en principe une interopérabilité totale des équipements, quelle que soit la marque ou la nature du terminal.

A l'origine, le WiFi a été conçu pour étendre les réseaux Ethernet des entreprises. Actuellement, cette utilisation reste majoritaire parce que les cartes WiFi sont de plus en plus souvent intégrées dans les ordinateurs portables dont les entreprises s'équipent en grand nombre. Le WiFi est utilisé pour éviter l'installation de câblage dans les immeubles et réduire ainsi les coûts d'infrastructure. Il permet aussi d'étendre le réseau filaire existant pour couvrir des salles de réunion, des bureaux, des entrepôts... avec des performances équivalentes au réseau câblé. Enfin, il autorise la connexion de collaborateurs de passage.

De cette idée de nomadisme au sein d'un bâtiment, est venue assez naturellement l'idée d'étendre l'accès à l'intranet aux salariés se trouvant en dehors de l'entreprise. Bien sûr, le WiFi ne répond pas aux besoins de mobilité complète comme les réseaux mobiles GPRS/UMTS. Ces derniers adressent l'ensemble du territoire à tout moment : l'utilisateur reste connecté dans un véhicule en mouvement par exemple. Avec le WiFi, la connexion n'est possible qu'à proximité d'une borne. Ceci dit, une borne WiFi dispose d'une portée de 100 à 150 mètres et donne accès aux données dans un périmètre assez vaste.

Hôtels, gares, aéroports, cafés, centres de conférences, galeries marchandes... sont autant de lieux à très forte fréquentation, appelés Hot Spots. Ils accueillent des utilisateurs (commerciaux, cadres en déplacement ou encore touristes à la recherche d'informations), dont les besoins d'accès Haut Débit sont de plus en plus importants. Avec l'installation de bornes WiFi dans ces lieux de passage, ces nouveaux nomades peuvent accéder depuis leur PC portable ou leur PDA, à leur messagerie, à des sites Internet ou à l'ensemble des applications partagées de leur entreprise avec la même ergonomie qu'au bureau. »

Source : <http://www.rd.francetelecom.fr/fr/technologies/ddm200302/index1.php>



Aujourd'hui dans le Pays de Montbéliard

à Numerica

Le Centre Numerica est équipé de plusieurs bornes wifi qui permettent l'accès à internet haut débit dans tout le bâtiment. Ces bornes ont notamment été utilisées à l'occasion de l'inauguration de Numerica et lors des Journées d'informatique musicale (JIM 2003) où l'on a compté 25 utilisateurs. Il est envisagé d'en ouvrir l'accès au public avant la fin de l'année 2003.

à l'université

L'Université dispose de son propre réseau wifi aux Portes du Jura.

dans les écoles

La Ville de Montbéliard a choisi d'équiper chaque école élémentaire d'au moins un poste par classe, et/ou d'un atelier informatique de 6 postes. **Ces machines sont en réseau local radio au sein des établissements (Airport) et connectées à internet via des accès ADSL.** Les ordinateurs peuvent donc être librement déplacés dans les locaux.

à l'école de musique

L'équipement wifi de l'ENM est en cours au château (réseau non ouvert au public).

Demain dans le Pays de Montbéliard ?

dans les hôtels :

« Accor et Orange signent pour 900 hotspots Wi-Fi »

« Le modèle développé aux Etats-Unis par des chaînes hôtelières comme Hilton, Marriott, Sheraton ou Westin fait des émules en France. Le groupe Accor se lance à son tour dans le déploiement de hotspots Wi-Fi dans ses hôtels avec un programme aux dimensions industrielles. Le groupe compte équiper en accès Internet sans fil 900 de ses hôtels métropolitains, dont 300 d'ici la fin de l'année (sur les chaînes Sofitel, Mercure, Libertel, Suitehotel, Ibis, Etap Hotel et Formule 1).

Le partenaire technique et commercial de cette opération est Orange. L'opérateur mobile met ainsi en application le plan lancé le 6 février dernier par Thierry Breton, le PDG de France Télécom. Selon le plan de marché arrêté par l'opérateur historique, c'est à Orange qu'incombe le déploiement de hotspots publics dans les lieux à forte fréquentation (gares, aéroports, hôtels, centres de conférence...).

L'accord signé entre Accor et Orange prévoit que les hotspots déployés dans les hôtels seront accessibles aux clients grâce à des cartes pré-payées. La tarification de ces cartes devrait s'approcher des prix dévoilés par Orange fin février au 3GSM World Congress de Cannes (2h pour 15 euros ou 24h pour 30 euros). Le partenariat signé avec le groupe hôtelier stipule que les hotspots seront ouverts à d'autres opérateurs Wi-Fi via des accords de roaming.

Physiquement, ces points d'accès seront installés dans les espaces communs des hôtels, dans les salles de réunion et dans certaines chambres. Avec cette offre, Accor vise en priorité une clientèle d'affaires. Pour valider le concept, cinquante hôtels seront équipés d'ici juin prochain et notamment tous les établissements situés à proximité des championnats du monde d'Athlétisme qui se tiendront près de Paris, à Saint-Denis, fin août. »

Source : <http://www.journaldunet.com/0303/030314accor.shtml> - Avril 2003

au restaurant :

« du Wi-Fi au menu de McDonald's France »

« Depuis mai dernier, McDonald's France a débuté le déploiement de bornes d'accès Wi-Fi dans des établissements pilotes. Pour l'instant, ces établissements sont au nombre de quatre : McDonald's Paris Convention, McDonald's Paris Opéra, McDonald's Talence et McDonald's Saint-Nazaire. Prochainement, les restaurants situés rue de Rennes (VIème arrondissement de Paris) et de Paris-Wagram (XVIIème arr.) devraient inaugurer à leur tour leur accès Wi-Fi.

Dans les semaines à venir, le rythme de déploiement devrait encore s'intensifier. McDonald's France prévoit d'installer des points d'accès Wi-Fi dans 35 de ses établissements parisiens d'ici la fin de

Deux hôtels sont concernés à Montbéliard (Etap Hôtel et Ibis) et un à Sochaux (Formule 1).

Ils devraient être équipés d'ici fin 2004.

Le 7 octobre 2003, Novotel Belfort est devenu le 1^{er} établissement du groupe à être équipé dans le Grand Est.

Aucun restaurant de l'agglomération n'offre pour l'instant d'accès wifi. Le plus proche est le restaurant La Couronne à Saint-Louis dans le Haut-Rhin.



PÔLE MULTIMÉDIA DE FRANCHE-COMTÉ

NUMERICA

l'année. Ce déploiement permettra à plus de la moitié des établissements de l'enseigne installés dans Paris intra-muros d'être équipés d'un point d'accès.

"Le déploiement de hotspots dans les restaurants McDonald's constitue un vecteur d'image de modernité vis-à-vis de notre clientèle", explique Annabelle Jacquier, chef de produit marketing restaurant chez McDonald's France. C'est elle qui est aujourd'hui en charge du projet Wi-Fi de l'enseigne.

Les efforts de McDonald's France en matière d'accès sans fil portent en priorité sur les établissements exploités en propre de la firme (les "restaurants compagnies"). Mais les initiatives peuvent provenir du terrain : c'est le cas du McDonald's Talence, exploité sous franchise, qui fait partie des pionniers Wi-Fi dans le réseau de restauration rapide. Pour favoriser les initiatives individuelles chez les franchisés, l'enseigne propose des solutions sur étagères. "Nous mettons à la disposition du réseau un certain nombre de choix techniques et d'éléments pré-négociés", souligne ainsi Annabelle Jacquier.

L'installation d'un hotspot coûte 3 000 euros par établissement. 55 % de ce montant sont dédiés à la mise en place des bornes Wi-Fi, 35 % dédiés à la ligne ADSL et 10 % à la maintenance).

Côté consommateur, les bornes Wi-Fi ont été placées en consultation gratuite et illimitée dans les restaurants, à condition de prendre au minimum une consommation. On l'a compris : l'objectif est de favoriser dans un premier temps la pédagogie et la convivialité. Les établissements équipés mettront en place une signalétique distincte pour signaler la présence d'un hotspot.

Aux Etats-Unis, McDonald's s'est lancé sur le créneau du Wi-Fi depuis mars dernier. Après des premiers essais sur Manhattan, le réseau s'étend par zones géographiques : New York, Chicago, Seattle, San Francisco. D'ici la fin de l'année, 300 restaurants devraient être équipés sur le sol américain. La tarification du service varie d'un établissement à un autre. »

Source : <http://www.journaldunet.com/0309/030917mcdonalds.shtml> - Septembre 2003

dans la rue :

« British Telecom recycle ses cabines téléphoniques en hotspots »

« Le nombre de hotspots Wi-Fi pourrait bientôt être démultiplié au Royaume-Uni. L'opérateur téléphonique British Telecom compte installer son accès Wi-Fi "BT Openzone" dans au moins 200 cabines téléphoniques d'ici Noël prochain. A terme, 20 000 cabines (sur les 108 000 détenues par BT) pourraient être équipées dans le cadre d'un déploiement étalé sur plusieurs années. Une sorte de recyclage pour ces téléphones publics en perte de vitesse suite à l'explosion du marché des portables.

Les 200 premiers hotspots tests seront implantés dans les principales villes du Royaume-Uni, dans des zones à forte concentration. Ces premiers hotspots s'appuieront sur les "BT Internet Kiosks", des cabines téléphoniques qui permettent de surfer sur le Web, d'envoyer des e-mails et des SMS. Londres compte à ce jour 450 BT Internet Kiosks.

La technologie Wi-Fi utilisée par British Telecom est la version 802.11b. Les bornes émettront dans un rayon d'un peu plus d'une centaine de mètres autour de la cabine. Il sera donc possible, avec un ordinateur portable ou un PDA, de profiter de ces bornes depuis un café, un restaurant ou même un banc public.

Le calendrier de déploiement de BT Openzone dans les cabines téléphoniques est pour le moins ambitieux. Outre les 200 points d'accès prévus avant Noël, BT vise les 4 000 hotspots en opération avant l'été 2004. La mise en place des bornes se fera en partenariat avec le détaillant de téléphones mobiles The Carphone Warehouse (pour la promotion du service) et du tandem Toshiba-Cisco pour l'équipement matériel.

BT a également signé un accord avec l'opérateur de réseau Wi-Fi en marque blanche "The Cloud". Ce dernier a annoncé la semaine dernière avoir conclu un partenariat similaire avec NWP Spectrum. Cet autre opérateur, qui compte 7 000 cabines téléphoniques sur le sol britannique, souhaite lui aussi transformer son parc en hotspots Wi-Fi. »

Source : <http://www.journaldunet.com/0309/030918btwifi.shtml> - Septembre 2003

dans les gares et les trains :

« la SNCF va faire passer la gare du Nord au régime Wi-fi »

« Après les développements des réseaux Wi-Fi dans les lieux publics (aéroports, hôtels, cafés, bus, RATP), c'est au tour des gares SNCF de prendre pied dans le marché très dynamique de l'Internet haut débit sans fil. Une expérimentation à destination du grand public sera lancée d'ici deux mois, entre mars et avril, à la Gare du Nord à Paris. Les voyageurs pourront se connecter à l'Internet à l'aide de leurs PDA et ordinateurs portables.

"Ce service peut être intéressant pour nos voyageurs. Et, sur le plan économique, pour la SNCF", explique Pascal Lupo, directeur des gares SNCF. Après une observation dans les lieux publics des pays scandinaves, particulièrement en Suède et en Norvège, la SNCF a décidé de développer un réseau Wi-Fi,

France Télécom a tenté l'expérience cet été sur les Champs Elysées et étudie la définition d'un modèle commercial à destination du grand public. On compte plus de 200 cabines téléphoniques dans la CAPM.

Le Conseil Régional de Franche-Comté a engagé un programme de modernisation des gares franc-comtoises. Au programme : amélioration de l'accueil, du confort, de l'information...et pourquoi pas le wifi à Montbéliard-Gare ?



principalement dans la zone "Grandes Lignes" de la Gare du Nord. Ce lieu est fréquenté par un grand nombre de professionnels et de passagers étrangers de l'Eurostar et du Thalys. 500 000 personnes transitent chaque jour dans la gare. "Nous pensons que le Wi-Fi entraînera l'explosion de l'Internet dans les zones publiques", analyse le directeur des gares SNCF.

Le modèle économique n'est pas encore totalement défini. Dans la phase d'expérimentation, il se pourrait que la connexion soit gratuite ou payante à l'aide de carte Wi-Fi. La SNCF prévoit de fournir un service complet d'accès Internet haut débit sans fil avec des accès privilégiés sur les sites de la SNCF et de ses partenaires. Il existe des projets prévoyant d'intégrer du contenu, de télécharger des fichiers ou des livres avec le réseau Relay, filiale de Hachette.

L'équipe en charge du projet Wi-Fi travaille depuis 18 mois sur le sujet. Concernant le développement ultérieur, "nous aimerions couvrir en Wi-Fi nos 48 gares principales, précise Pascal Lupo. Elles représentent 70% du trafic voyageurs et 80% des commerces".

Le Wi-Fi est un sujet qui intéresse particulièrement la SNCF. Selon nos informations, le transporteur préparerait une expérimentation de "TGV Wi-Fi" avec une rame entièrement équipée. C'est la ligne Paris-Pau qui servirait de théâtre à ce test, prévu pour l'automne prochain... »

Source : <http://www.journaldunet.com/0301/030131sncfwifi.shtml> - Janvier 2003

dans les centres de conférence :

« Wi-fi : un "Hot Spot" signé ADP Télécom au Palais des Congrès »

Le Centre de conférences ATRIA de Belfort est équipé depuis le 7 octobre 2003.

Le déploiement a été accéléré pour profiter au congrès national des secrétaires généraux et directeurs généraux des collectivités territoriales.

« Après le Palais des Congrès de Pau le mois dernier, c'est au tour du palais parisien, situé porte Maillot, d'ouvrir son propre réseau Internet haut débit et sans fil (Wi-Fi) à l'attention des usagers fréquentant ce haut lieu du tourisme international (l'hotel Méridien) mais aussi de la high-tech (de nombreux salons spécialisés se tiennent Porte Maillot).

A la suite d'un appel d'offres qui mettait en compétition l'opérateur Orange qui se positionne désormais comme un nouvel entrant sur ce marché, et un consortium composé de trois acteurs (ADP Télécom, filiale télécom des Aéroports De Paris comme opérateur, Siemens comme intégrateur et Netinary comme solution technologique), Le Palais des Congrès de Paris qui est géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) aurait choisi, selon nos informations, ce dernier pour l'installation et la gestion de son réseau. C'est le premier hotspot commercial que décroche ADP Télécom.

Aujourd'hui, le palais possède une offre haut débit filaire avec Colt et Cable & Wireless qui va être complétée par une offre Wi-Fi. TLC Mobile, l'opérateur Wi-Fi des trois "hotspots" de la région de Pau, avait réalisé "à titre expérimental" au niveau 0 du Palais des Congrès fin décembre un premier essai "pour appréhender cette technologie", explique Thierry Vaneycke, responsable des réseaux au sein de l'établissement.

L'ensemble du Palais des Congrès de Paris sera couvert du niveau -1 au niveau 3. "L'idée est d'offrir un hotspot pour les visiteurs du palais et un accès pour les organisateurs de congrès et de salons", ajoute Thierry Vaneycke. Une soixantaine de bornes d'accès seront déployées pour le 15 mars 2003. Elles permettront une connexion à internet à haut débit et sans fil sur un ordinateur portable ou un assistant personnel (PDA) .

Le protocole utilisé est la norme 802.11b permettant des débits de 11M/s et une portée pouvant aller jusqu'à 300 mètres à la fois dans les zones publiques et les zones d'exposition. Pour accéder au service Wi-Fi proposé, des cartes pré-payées seront vendues sur place. Il sera également possible de payer avec sa carte bancaire directement sur le portail créé à l'occasion, ou par la souscription d'un abonnement mensuel à un opérateur mobile ou un FAI. Pour le moment, les différents partenaires et les tarifications ne sont pas connus.

Un système de reversements va être mis en place avec l'opérateur, une commission (entre 30 et 50%) sera perçue par le Palais des Congrès lorsque la carte sera achetée sur place. Via les accords de roaming, un pourcentage sera versé au Palais lorsque un abonné Wi-Fi se connectera à l'interne. Le Palais des Congrès proposera aux organisateurs professionnels "une prestation Wi-Fi clef en main", entraînant la vente de logins et de mots de passe ou la mise en place d'un portail spécifique pour l'organisateur raccordé au réseau Wi-Fi.

Netinary, société marseillaise créée en 2001, prendra en charge la solution logicielle. "Elle permettra la gestion des accès, l'authentification, la sécurité, la qualité de service, la facturation des abonnés, ainsi que le roaming", explique Stéphane Conti, président du directoire de Netinary.

Actuellement les Aéroports de Paris et ADP Télécom testent des solutions Wi-Fi dans le cadre d'un pilote commercial entre janvier et juin 2003 et sur des zones bien circonscrites de certaines aérogares à Roissy et à Orly. ADP Télécom prévoit de mettre en service un réseau Wi-Fi sur le nouvel aérogare E qui sera inauguré en juin 2003, puis d'étendre le service aux autres terminaux. »

Source : <http://www.journaldunet.com/0302/030206wifipdc.shtml> - Février 2003



PÔLE MULTIMÉDIA DE FRANCHE-COMTÉ

NUMERICA